



La Fondation
de toutes les causes

Communiqué de presse
Paris, le 15 septembre 2017

Solidarité nationale pour les Antilles : 1 semaine après

Les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont été dévastées par le passage de l'ouragan Irma le 6 septembre. Il n'a épargné ni les habitations, ni les bâtiments publics, ni les infrastructures, ni les commerces. La détresse des populations est sans précédent, certaines personnes ayant tout perdu (logement, emploi). La Fondation de France a envoyé une équipe sur place pour soutenir l'ouverture d'espaces d'accueil et d'information. Objectif : évaluer les besoins des populations et agir efficacement au plus vite, en priorité auprès des personnes les plus fragiles.

L'équipe de la Fondation de France actuellement à Saint-Martin soutient l'ouverture d'un service local d'aide aux victimes, aux côtés de [France Victimes](#) (fédération nationale réunissant 130 associations) : jusqu'à 6 espaces pour accueillir et aider les sinistrés, ainsi que des équipes mobiles pour aller à la rencontre des populations vulnérables. Les dommages ne sont pas uniquement matériels. Il s'agit donc de les accompagner de manière personnalisée, en leur apportant un soutien psychologique, une assistance juridique et sociale.

« C'est très dur. Les gens sont traumatisés. Il va y avoir de gros besoins en suivi psychologique, juridique et social. Nous rencontrons des personnes en situation de très grande précarité. », témoigne Claire Boulanger depuis Saint-Martin, experte Solidarités nationales de la Fondation de France.

L'équipe évalue également les besoins immédiats et à moyen terme pour faciliter le retour à une vie quotidienne normale, que ce soit la reconstruction ou la relance économique : relogement ou réhabilitation des habitations (conseils d'architectes et accompagnement par une équipe pour les réparations), soutien d'entreprises d'insertion, micro-crédit pour aider au redémarrage des activités... La situation de chaque personne, ainsi que les ressources dont elle dispose (aides au logement, RSA, emploi, allocations familiales, assurances...) est prise en compte. La Fondation de France aide en priorité les personnes les plus fragiles.

A la rencontre des associations et des habitants sur le terrain

Les membres de l'équipe mobilisée par la Fondation de France sillonnent les quartiers populaires, comme Sandy Ground ou Quartier-d'Orléans à Saint-Martin, permettant de se rendre compte de la réalité de la situation sur le terrain : trottoirs jonchés de débris (béton, gravats, arbres, meubles, portes...), maisons entièrement ravagées côtoyant d'autres intactes...

Ils rencontrent les représentants des associations de quartier, les personnels des hôpitaux et les autorités locales pour mettre en place les actions les plus efficaces. Ils vont également à la rencontre des habitants. Les témoignages de ces derniers montrent des situations très contrastées : entre une mère de trois enfants

dont l'appartement est intact et qui a surtout besoin d'eau, et un cadre de santé dont la maison a été totalement soufflée qui est hébergé à l'hôpital tout en y travaillant.

Un bel élan de générosité des Français

Dès le 7 septembre, la Fondation de France a lancé un appel à la solidarité nationale. 4 millions d'euros ont d'ores et déjà été collectés. Que ce soit les particuliers, les entreprises ou les collectivités territoriales, la chaîne de solidarité se mobilise. La Fondation de France remercie l'ensemble des donateurs, ainsi que les partenaires comme France Télévisions et Radio France.

COMMENT FAIRE UN DON ?

- soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de :

Fondation de France - SOLIDARITE ANTILLES
BP 22 - 75008 Paris

- soit en ligne : www.fondationdefrance.org (don sécurisé)

- soit par téléphone : 0 800 500 100 (numéro gratuit)

La Fondation de France ne gère ni les dons matériels ni les propositions de bénévolat. Pour répondre à ces dons et propositions, la Maison de Saint-Martin a créé une page [Facebook](#) : 9,5 tonnes de dons matériels viennent d'être expédiés vers Saint-Martin.

Contact presse

Fondation de France : Vanessa Hendou - vanessa.hendou@fdf.org / 01 44 21 87 47